



Compagnie de Saint-Gobain – Société anonyme au capital de 2 226 076 272 euros
Les Miroirs – 18, avenue d'Alsace – 92400 Courbevoie

Le 5 mai 2014

Modalités de mise à disposition des informations relatives à l'Assemblée générale du 5 juin 2014

Les actionnaires de la Compagnie de Saint-Gobain sont invités à participer à l'Assemblée générale mixte qui se tiendra le 5 juin 2014 à 15 heures au Grand Auditorium du Palais des Congrès de la Porte Maillot à Paris (17ème).

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 28 mars 2014 et l'avis de convocation au BALO du 28 avril 2014. Les modalités de participation et de vote figurent dans ces avis.

Les informations et documents relatifs à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions législatives et réglementaires en vigueur. Ceux visés aux articles R.225-73-1 et R.225-83 du code de commerce figurent sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante :

<http://www.saint-gobain.com/fr/finance/evenements/assemblee-generale>